

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/05/22/2014029612/justel>

Dossier numéro : 2014-05-22/57

Titre

22 MAI 2014. - Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant le protocole du programme de dépistage des anomalies congénitales en Communauté française

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 07-02-2020 inclus.

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 03-11-2014 page : 83795

Entrée en vigueur : 22-05-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ACF 2020-01-09/18, art. 39, 002; En vigueur : 01-01-2020>